

■ Pour en parler

Votre médecin traitant
est votre 1^{er} interlocuteur

La MSA met à votre disposition
Agri'écoute : 09 69 39 29 19

SOS Amitié

par téléphone : **02 38 62 22 22**

par mail : **sosamitiecentre@yahoo.fr**

par tchat : **www.sos-amitie.org**

une écoute immédiate et anonyme, 24h/24, 7j/7

Nous contacter

par téléphone : **02 38 60 54 55**

par mail : **contact_cellule_prevention.blf@bcl.msa.fr**

■ En cas d'urgence composez le 15 ou le 112

Retrouvez ces informations et tous les services de la MSA
sur notre site Internet : www.msa-beauce-coeurdeloire.fr



vous accompagner

Mal-être, risque suicidaire

Cellule de prévention et d'accompagnement



L'essentiel & plus encore

www.msa-beauce-coeurdeloire.fr

■ La MSA vous accompagne dans les situations de mal-être, de risque suicidaire

Dans un contexte perturbé (séparation, deuil, difficultés professionnelles, économiques), des signes sont à prendre au sérieux :

- *idées noires inhabituelles, repliement sur soi, désir exprimé directement ou indirectement d'en finir,*
- *changement d'humeur et de comportement, avec tristesse, coupure de l'entourage, aspect négligé,*
- *consommation excessive d'alcool, de drogues, de médicaments,*
- *perte de goût pour les centres d'intérêt habituels (scolaire, professionnel, familial, de loisirs),*
- *fatigue importante, insomnie ...*

Vous vous reconnaissez dans ces signes ou reconnaissez un de vos proches ? **Réagissez avant qu'il ne soit trop tard !**

Une aide appropriée peut permettre de soulager la souffrance à l'origine des idées suicidaires

N'hésitez pas à contacter des professionnels qui pourront vous écouter, vous renseigner, vous guider ... en toute discrétion.



■ Pour Qui ?

Pour vous-même, pour un proche ou quelqu'un de votre entourage familial ou professionnel de l'agriculture.



■ Quelle aide ?

- *Repérer le plus tôt possible les signes de mal être qui peuvent conduire à un acte suicidaire,*
- *Orienter si nécessaire vers une écoute, un accompagnement médical, psychologique, social ou professionnel,*
- *Apporter une aide à des situations de détresse.*

■ Quelle équipe ?

La cellule de prévention et d'accompagnement est composée de professionnels :

- Médecins
- Psychologue
- Travailleurs Sociaux
- Animateurs de la vie mutualiste
- Conseillers en protection sociale
- Conseillers en prévention des risques professionnels

Cette équipe agit en pluridisciplinarité et, si nécessaire, avec d'autres services de la MSA ou avec des organismes extérieurs, compétents dans le domaine agricole.

Ces interventions se font dans le respect de la confidentialité, tant sur le plan médical, que professionnel et personnel